

LE MONTRÉALESTOIS

Mars / Avril 2016

VILLE DE
MONTRÉAL-EST



Prochaine séance du
Conseil municipal :
20 avril 2016

**HORAIRE
BIBLIOTHÈQUE
MICHELINE-GAGNON**

Lundi au vendredi :

10 h à 20 h 30

Samedi :

13 h à 17 h

**HORAIRE
HÔTEL DE VILLE**

Lundi au jeudi :

8 h à 12 h

et 12 h 45 à 16 h 30

Vendredi :

8 h à 12 h

**HORAIRE D'ÉTÉ
HÔTEL DE VILLE**

Veillez noter que
l'horaire d'été pour
les bureaux de
l'Hôtel de Ville en-
trera en vigueur le
lundi 2 mai pro-
chain.

Voici l'horaire :
Du lundi au jeudi
7 h 30 à 12 h et
12 h 45 à 17 h

Fermé le vendredi.

LE MOT DU MAIRE

C'est le retour du beau temps! Chaque année, la fonte des neiges entraîne également le retour des motos, vélos, planches à roulettes et patins à roues alignées sur nos routes. Quand arrive le printemps, le partage de la route est un réflexe qu'il faut reprendre. Bref, soyons prudents et vigilants afin d'éviter des accidents ou des drames inutiles. La réapparition du temps plus clément est également un signe annonciateur de notre programmation d'activités estivales. Nous sommes actuellement en train de préparer les différents spectacles, activités et danses qui vous seront offerts tout au long de l'été qui s'annonce. Un dépliant détaillant l'ensemble des activités sera d'ailleurs disponible sous peu; chacun y trouvera une ou des activités qui lui plairont! D'ici l'arrivée de l'été, vous aurez néanmoins l'occasion de participer encore une fois cette année à la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 11 juin prochain, de 11 heures à 17 heures, au parc de l'Hôtel-de-Ville. Il s'agit d'une occasion unique d'entrer en contact avec un grand nombre d'organismes offrant des services à la population montréalaise, de rencontrer de nouveaux voisins et de retrouver les anciens. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

Par ailleurs, je vous rappelle qu'une élection partielle aura lieu le dimanche 1^{er} mai prochain dans le district 2. Les citoyens de ce district sont donc invités à exercer leur droit de vote dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, de 10 heures à 20 heures. Un bureau de vote par anticipation sera également ouvert le dimanche 24 avril, de 10 heures à 20 heures, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Dans encore trop de pays en ce monde, des gens sont emprisonnés et persécutés pour leurs opinions politiques. C'est pourquoi, si vous demeurez dans le district 2, je vous recommande chaudement de prendre quelques minutes de votre temps afin d'accomplir votre devoir de citoyen. Voter demeure un moyen fort de s'exprimer dans notre démocratie, profitons-en!

A word from the mayor

Spring is back, and we see the return of bikes, skateboards, motorcycles, etc. Everyone has to learn again to share the road, so remember to be careful to avoid hurting someone or being hurt. I wish to remind you that the perfect occasion to meet new and old neighbors will be at the *Fête des voisins*, June 11, from 11 a.m. to 5 p.m. We are currently preparing our summer activities program, which will be delivered to your door in the coming weeks; make sure to have a look so you can mark your calendar for events you wish to attend.

There will be elections at City Hall on May 1, 2016, from 10 a.m. to 8 p.m. to fill the councillor position in district 2. Advance voting will also take place in City Hall, on April 24, from 10 a.m. to 8 p.m. Please take a few minutes to vote. It is a privilege many people fight and die for in so many countries.

Robert Coutu
Maire de Montréal-Est
Mayor of Montréal-Est

TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le deuxième versement des taxes doit être fait au plus tard le **25 mai 2016**.

Aucun reçu ne sera émis, votre chèque étant preuve de paiement.

FÊTE DES VOISINS

C'est le samedi 11 juin prochain, au parc de l'Hôtel-de-Ville, qu'aura lieu la Fête des voisins. Célébrée à travers le Québec, cette Fête vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage. La Fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. Venez fêter avec nous de 11 h à 17 h. Jeux, ateliers, kiosques d'information... voilà ce qui vous attend encore une fois cette année! Horticulture, prévention, musique et danse en ligne avec monsieur Réjean Moineau. On vous attend en grand nombre!



AVRIL - MOIS DE LA JONQUILLE



La jonquille symbolise la force et le courage déployés pour lutter contre le cancer. Procurez-vous une épinglette jonquille et portez-la en avril en signe de solidarité envers les Québécois et Canadiens actuellement touchés par le cancer. Vous pouvez également vous procurer des jonquilles fraîches. Pour certains, la jonquille est une fleur comme les autres. Pour les gens touchés par le cancer, elle est un symbole de force et de courage.

Pour plus d'informations : www.cancer.ca

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez noter que nos bureaux, ainsi que la bibliothèque Micheline-Gagnon, seront fermés le lundi 23 mai prochain à l'occasion de la Journée nationale des patriotes. L'horaire habituel reprendra à compter du mardi 24 mai 2016.



NOUVELLE LOI SUR LE TABAGISME

Cette loi modifie la Loi sur le tabac afin de restreindre davantage l'usage du tabac, tant dans les lieux fermés qu'à l'extérieur. À ce titre, elle interdit notamment de fumer dans les véhicules automobiles lorsqu'un mineur de moins de 16 ans y est présent, dans les aires extérieures de jeu destinées aux enfants, sur les patinoires et les terrains des camps de vacances qui sont fréquentés par des mineurs ainsi que sur les terrasses.

La loi étend par ailleurs le champ d'application de la Loi sur le tabac à la cigarette électronique, en assimilant cette dernière au tabac.

La Loi est entrée en vigueur le 26 novembre 2015, à l'exception de certaines dispositions, dont l'article 5, qui traitent des aires extérieures de jeu, des patinoires et des terrains des camps de vacances, qui entreront en vigueur à compter du 26 mai 2016.

VENTES-DÉBARRAS



Cette année, les deux week-end où vous pourrez tenir des ventes-débarras sont les 4 et 5 juin ainsi que les 17 et 18 septembre 2016. Ces ventes ne seront pas reportées en cas de pluie. Nous vous rappelons que les ventes-débarras doivent se tenir entre 8 h et 21 h. En plus des fins de semaine mentionnées, le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble peut demander la permission de tenir une vente-débarras supplémentaire sur son immeuble durant une fin de semaine de son choix entre 8 h et 21 h. La Ville ne délivre qu'un seul permis par immeuble pour une vente-débarras supplémentaire; le propriétaire ou l'occupant doit se procurer un permis à la Direction du greffe et de l'urbanisme.

DÉFI SANTÉ 5/30

La bibliothèque Micheline-Gagnon est heureuse d'inviter ses usagers à participer à son tirage en lien avec le Défi Santé 5/30.

Le défi santé consiste à atteindre 3 objectifs quotidiens pendant 6 semaines, du 31 mars au 11 mai : manger au moins 5 portions de fruits et légumes, bouger pendant au moins 30 minutes et prendre au moins une pause pour améliorer l'équilibre de vie.

Nous prendrons en note les noms des personnes désirant participer et qui emprunteront des documents sur le thème de la santé, de la mise en forme ou de la nutrition. Le tirage aura lieu le vendredi 13 mai et le gagnant aura la chance de recevoir le livre « Le programme kilo solution » de la nutritionniste Isabelle Huot. Bonne chance à tous !



RAMASSAGE DES BRANCHES D'ARBRES

Du mois de mai au mois d'octobre, les branches d'arbres seront ramassées chez les citoyens tous les derniers mercredis du mois. Il suffit de placer les branches bien cordées à l'avant de votre terrain résidentiel (pas sur la voie publique), avant 7 h le dernier mercredi du mois. **Veillez noter que nous devez appeler le Service aux citoyens, au 514 905-2000, au plus tard le lundi avant la collecte pour ajouter votre adresse à la liste.** Des amendes seront émises si les branches sont déposées avant l'heure permise ou après la collecte. **Voici les dates : 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 31 août, 28 septembre et 26 octobre.**



Réalisation : Francine McKenna, directrice - communications, culture et communauté
Coordination : Marie-Claude Bonnasserre
Une production de la direction des communications, de la culture et de la communauté
514 905-2000
communications@montreal-est.ca

Ville de Montréal-Est 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6 Tél : 514 905-2000

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.